

Des voix: C'est une honte!

M. Turner (Vancouver Quadra): Le gouvernement s'enfoncé davantage à chaque nouvelle réponse.

M. Crosbie: La question!

M. Turner (Vancouver Quadra): Un peu de franchise ferait des miracles.

Des voix: La question!

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, le premier ministre ne reconnaît-il pas que son ministre des Finances a violé la tradition séculaire du secret fiscal qui garantit un traitement égal à tous les citoyens du pays? Dans l'affirmative, pourquoi son ministre des Finances occupe-t-il toujours son poste aujourd'hui?

Des voix: Bravo!

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, après avoir dit qu'il ne met pas en doute l'intégrité des conseillers externes, mon très honorable collègue s'empresse de le faire.

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: Il laisse entendre très catégoriquement que ces derniers jouissaient d'un «avantage appréciable» dont ils allaient abuser en dépit du fait qu'ils étaient tenus au secret et qu'ils jouissaient de la confiance que le gouvernement actuel et que d'autres gouvernements ont accordée en matière de...

M. Turner (Vancouver Quadra): Citez-moi un précédent comparable.

M. Mulroney: Je vais vous citer un précédent en matière de divulgation de renseignements fiscaux. Lorsque Marc Lalonde était ministre des Finances, le budget a été divulgué à toute la population canadienne. Pris sur le fait, les libéraux ont modifié le budget, ce qui a coûté 200 millions de dollars aux Canadiens. Il s'agit d'une violation fondamentale.

Des voix: Bravo!

LE CHOIX DES MEMBRES D'UN GROUPE D'EXPERTS

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et porte sur le même sujet. Le premier ministre a dit que les quelques élus, ceux du groupe des 31, n'ont pas reçu d'avantage injuste. Les Canadiens n'en croient rien et la réalité donne à penser le contraire.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: La question.

M. Nunziata: Comment ces quelques élus ont-ils été choisis en fait? Comment ce groupe d'élite des 31 a-t-il été réuni? Peut-il expliquer pour quelles raisons par exemple les grands cabinets Laventhol & Horwath, Peat Marwick, et Samson

Questions orales

Belair n'ont pas été invités à participer à ce groupe d'élite? Peut-il expliquer comment les autres ont été choisis?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, tout ce que je puis dire à mon ami c'est ce qui a été annoncé publiquement, c'est-à-dire que les services du ministère des Finances qui s'occupent des questions fiscales depuis des années, sous les gouvernements successifs, ont consulté les gens du secteur privé. Je ne sais pas qui a été consulté. S'il y en a qui ont été oubliés, je suis persuadé que nous nous ferons un plaisir d'y remédier.

Mme Copps: Et quel plaisir!

M. Nunziata: Monsieur le Président, peut-être que lorsque le premier ministre corrigera la liste, il pourrait songer à l'Association des consommateurs du Canada, au Congrès du travail du Canada, aux organismes de lutte contre la pauvreté, et à tous les autres groupes importants du pays qui sont intéressés au Livre blanc.

LES CRITÈRES UTILISÉS POUR CHOISIR LES MEMBRES DU GROUPE D'ÉLITE

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, est-ce par simple coïncidence ou par hasard que les cabinets Ernst & Whinney et Thorne Riddell ont versé plus de 164 000 \$ au parti conservateur entre 1984 et 1985? Est-ce par pure coïncidence qu'ils ont versé cet argent-là et qu'ils ont ensuite été invités à choisir deux personnes pour participer à ce groupe d'élite?

M. Penner: Maintenant nous le savons.

M. le Président: A l'ordre. Les députés comprendront bien sûr que cette question ne concerne pas l'administration du gouvernement ni aucun de ses ministères. Il appartient bien sûr aux ministres de décider s'ils désirent répondre à cette question.

M. Nunziata: Peut-être pourrais-je formuler la question autrement, monsieur le Président.

Des voix: Rasseyez-vous.

M. Gauthier: Comment ont-ils été choisis?

M. le Président: Le député s'est montré disposé à tenir compte de mon avertissement et à reformuler sa question.

M. Nunziata: Monsieur le Président, l'opposition comme tous les Canadiens aimerait savoir comment cette liste a été établie. Je vais poser la question au ministre des Finances.

Quels critères ont présidé au choix des grands cabinets invités à participer à ce groupe d'élite? Peut-il expliquer pourquoi certains grands cabinets comptables et de grandes études d'avocats n'ont pas été invités à y participer? Ne veut-il pas reconnaître que ceux qui ont été invités disposent d'un avantage injuste dans la circonstance?